



Pour les 6-17 ans

Accueils de loisirs

VACANCES

À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs choisi (aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement)

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020

Photo

Nom/Prénom de l'enfant : .....

Sexe :  M  F Date de naissance : .....

Établissement scolaire (facultatif) : .....

Adresse de l'enfant : .....

N° ALLOCATAIRE CAF

lettre

QUOTIENT FAMILIAL (fourni par la CAF)

Grid for CAF number and letter

(à fournir obligatoirement même si vous ne bénéficiez pas d'aide)

Table with 4 columns: Lien avec l'enfant, Représentant n°1, Représentant n°2, Autre personne. Rows include Nom, Prénom, Adresse, Téléphone domicile, Téléphone portable, E-mail, Employeur, Tél. professionnel.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom/Prénom de l'enfant : .....

joindre une photocopie des pages vaccins du carnet de santé

En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe)

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes (cochez si oui) :

- Oreillons  Rubéole  Varicelle  Angines  Otites  Rougeole  Scarlatine  Coqueluche  Rhumatisme  Asthme

Renseignements médicaux (handicap, maladies, allergies, asthme, opérations...) :

En cas de situation de handicap, précisez si les difficultés pouvant limiter l'activité de l'enfant sont d'origine

- physique  visuelle  auditive  psychique

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....

Responsable légal de l'enfant .....

- M'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille,
- Autorise mon enfant à être transporté dans une voiture particulière, en cas de nécessité de déplacement,
- Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés.
- Ai pris connaissance de l'article R4127 - 42 du code de la santé publique. En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.

Signature :

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIE

Je soussigné(e) .....

Demeurant à .....

Déclare autoriser la Ville de Villeurbanne, représentée par Gilles Michallet, ou tout autre photographe professionnel missionné par la Ville et le personnel d'animation des services de la Ville :  À photographier mon enfant  À filmer mon enfant :  
Afin de reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) :  
 tout support papier (Viva, plaquette etc.)  site internet affiche grand format.  
 Pour une durée de deux ans

Fait à .....

Le .....

Signature :

## AUTORISATION DE SORTIE POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR <facultative>

Je soussigné(e) .....

Autorise mon enfant .....

À quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, pour se rendre à son domicile, ou, pour le centre aéré Chamagnieu, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile.

Signature :

## AUTORISATION DE PARTICIPATION À L'ACCUEIL DE LOISIRS CHOISI

J'autorise mon enfant à participer aux activités des vacances hiver 2020

Signature :

J'autorise mon enfant à participer aux activités des vacances printemps 2020

Signature :

J'autorise mon enfant à participer aux activités des vacances été 2020

Signature :

J'autorise mon enfant à participer aux activités des vacances automne 2020

Signature :

J'autorise mon enfant à participer aux activités «Mercredi des projets» 2020 (12-17 ans)

Signature :

## REPAS

Standard  Sans porc  Sans viande

Allergie alimentaire. ....

## DOSSIER D'INSCRIPTION/FORMULE À CHOISIR, COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES :

### CHAMAGNIEU/6 -11ANS

#### Session A

Du 20 au 24 avril 2020

#### Session B

Du 27 au 30 avril 2020  
(fermé le vendredi 1<sup>er</sup> mai)

#### Session C

Du 6 au 10 juillet 2020

#### Session D

Du 13 au 17 juillet 2020  
(fermé le mardi 14 juillet)

#### Session E

Du 20 au 24 juillet 2020

#### Session F

Du 17 au 21 août 2020

#### Session G

Du 24 au 28 août 2020

Arrêts de car

Espace 30, Saint-Jean

Maison de quartier des Brosses

MLIS, rue Roger-Lenoir

Direction de l'Éducation  
04 78 03 67 84

### VACANCES SPORT/9-13 ANS

#### Hiver

Du 24 au 28 février 2020

#### Printemps

Du 20 au 24 avril 2020

#### Été

Du 6 au 10 juillet 2020

Du 13 au 17 juillet 2020

Du 20 au 24 juillet 2020

#### Automne

Du 19 au 23 octobre 2020

Direction du Sport  
Service Animation Sportive  
04 72 37 48 46

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la ville de Villeurbanne sont destinées à gérer les inscriptions aux accueils de loisirs de la Ville. Ce traitement est pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de deux ans avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...). Afin de les exercer et pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles : [www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr), rubrique mentions légales et données personnelles.

### ANIMATIONS JEUNES 12-17 ANS

Période d'hiver

Période de printemps

Période d'été

Direction de la Jeunesse  
04 78 85 55 82

### MAISON DE QUARTIER DES BROSSES 6-17 ANS

Accueil de loisirs 6-11 ans

Accueil de loisirs 12-17 ans

Maison de quartier des Brosses  
04 72 37 02 22

### Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes et du règlement\*

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile extra scolaire 2020
- une photo d'identité
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Les pièces suivantes sont nécessaires pour toutes les formules sauf pour Chamagnieu

- une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes en bénéficiant
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de un an
- pour les séjours jeunesse : la feuille des bons vacances CAF 2020 (si vous en bénéficiez)

\* modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de renvoi

villeurbanne